

Res Militaris

European Journal of Military Studies
Revue européenne d'études militaires

Avis et consignes aux auteurs

La revue ne procède pas à titre normal par appels à contributions thématiques : seuls font exception les numéros spéciaux, placés sous la direction de rédacteurs-en-chef invités. Ses numéros de série sont alimentés tout au long de l'année, à l'initiative des auteurs, par des propositions d'articles sur les sujets de leur choix.

Les auteurs s'engagent à ne soumettre que des articles originaux n'ayant fait pas l'objet d'une publication antérieure, et à ne pas proposer simultanément leur texte à d'autres revues.

1. Normes éditoriales générales

Les manuscrits soumis à la revue doivent se conformer aux directives suivantes :

A) Format et présentation

Les articles se présentent sous forme de fichiers Word joints à un e-mail adressé à :

resmilitaris@online.fr.

et adopter les normes de présentation suivantes :

- Format de page : A4. Caractère: Times New Roman, taille 12 pts.
- La longueur de l'article doit se situer entre 30 000 et 90 000 signes espaces compris, soit de 5 000 à 15 000 mots environ. Ce total inclut le résumé (300 mots), les mots-clés (maximum 10), les notes, la bibliographie et la mention de l'affiliation institutionnelle de l'auteur/des auteurs.
- Le texte est au format d'interligne double, avec des marges de 2,5 cm de tous les côtés.
- L'appareil critique consiste en des notes de bas de page, numérotées en continu, utilisant le caractère Times New Roman, de taille 10, et l'interligne simple.
- En dehors d'une claire séparation des paragraphes et de l'indication cohérente des titres et sous-titres intermédiaires, l'article ne doit pas être formaté. Les titres de parties principales apparaissent en caractères gras de taille 15 points ; les titres de sous-parties en caractères italiques de taille 13. Une numérotation des parties et sous-parties *n'intervient que si la clarté l'exige*.
- Les références bibliographiques sont réunies en fin d'article, par ordre alphabétique. Toutefois, ceci ne vaut que si leur nombre est supérieur à 10 (dans le cas inverse, elles figurent dans les notes de bas de page). Elles se conforment aux modèles suivants (notez les *petites capitales en gras* des noms d'auteur) :

ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1968, 6^e éd., p.59.

SCHELLING, Thomas C. & Morton HALPERIN, *Strategy and Arms Control*, New York, Twentieth Century Fund, 1961.

DAALDER, Ivo & Jan LODAL, "The Logic of Zero", *Foreign Affairs*, vol.87, n°6, November/December 2008, pp.80-95.

Note : Si l'option d'une bibliographie en fin de document s'applique, les références à même le texte et dans les notes de bas de page se réduisent aux noms d'auteur(s) et à l'année de publication, séparés par une virgule. Par exemple :

Corps du texte : (Schelling, 1960).

Notes de bas de page : Schelling, 1960 ; Schelling & Halperin, 1961.

- Les ouvrages ou articles en instance de publication figurent dans la bibliographie assorties de la mention “à paraître”. De même, les travaux non publiés donnent lieu, selon le cas, aux mentions “document non publié” ou “communication personnelle”.
- L'adresse URL des pages Internet doit également y être listée, avec la date de consultation.
- Citations :
 - Citations courtes dans le corps du texte : en italiques, entre guillemets doubles (“ ”), suivies entre parenthèses du nom de l'auteur, de l'année de publication, éventuellement des numéros de page : (Schelling & Halperin, 1961, p.120 ou pp.120-121). La même mention du nom d'auteur et de l'année de publication entre parenthèses s'applique aux références *passim* sans citation directe.
 - Citations longues (3 lignes et plus) : sous forme de paragraphe affecté de marges plus larges à gauche (1,8 cm) et à droite (1,2 cm), sans italiques ni guillemets, avec à la suite, si la source n'apparaît pas clairement au-dessus de la citation, mention du nom d'auteur, de l'année de publication et du numéro de page entre parenthèses : (Schelling, 1960, p.75 ou pp.75-76).

Note : S'il est fait référence à plusieurs ouvrages ou articles du même auteur publiés la même année, la date mentionnée est suivie des lettres *a*, *b*, *c*, etc., sans espace. Exemple : (Aron, 1976*b*).
 - Les citations à l'intérieur de citations utilisent des guillemets simples (‘ ’).
 - Lorsqu'une citation se situe en fin de phrase ou d'un membre de phrase, le point, la virgule ou le point-virgule se place après les guillemets de fin. Exemple :

La tradition positiviste examine les phénomènes de l'extérieur et, selon la formule célèbre de Hempel, “*découpe la nature en suivant ses jointures*”.
 - Tableaux, figures et illustrations (Word ou JPEG) doivent, sauf exception justifiable, être placés dans le corps du texte, lequel y fait explicitement référence. Leurs titres viennent au-dessus, l'indication de source et (si nécessaire) les légendes au-dessous de la figure.

B) Consignes générales relatives au contenu

Les articles doivent répondre aux attentes suivantes :

Introduction : Le sujet traité doit être défini sous forme d'une question de recherche. Une hypothèse centrale est formulée, accompagnée d'indications sur les choix retenus en matière de méthodologie générale et de cadre théorique. Les données mobilisées (source, type, étendue, mode de sélection) sont présentées. Un plan des développements à suivre est fourni.

Conclusion : Au minimum, la conclusion reprend succinctement les points soulevés par l'article et la discussion, et apporte une réponse à la question de recherche posée en introduction. La contribution particulière de l'étude présentée, ses possibles limites, les perspectives qu'elle ouvre pour de futures recherches, peuvent y figurer de manière succincte, avant un point d'orgue qui élargit pour finir la focale.

2. Normes éditoriales spécifiques

A) Recensions d'ouvrages

Les auteurs de critiques de livres doivent, sauf exception justifiable, viser une longueur d'environ 1 000 à 5 000 mots. La recension comprend nécessairement un volet consacré à la présentation descriptive/ analytique de l'ouvrage et un volet critique. Son auteur est libre de séparer ou de réunir ces deux volets.

B) Classiques des sciences sociales dans le champ militaire

Les contributions à la rubrique "Classiques" sont dans l'idéal d'une longueur minimum de 8-10 pages, et d'un maximum de 30 pages. Elles doivent évoquer le contexte de publication de la recherche, la carrière et le profil de son ou de ses auteur(s), les thèses qu'il(s) y développe(nt), ainsi que la réception immédiate, la postérité et l'influence du livre ou de l'article séminal considéré.

C) Rubrique "Jeunes chercheurs"

Les notes de recherche ont une longueur variant entre 3 500 et 8 500 mots. Il peut s'agir de la synthèse, ou de l'analyse d'un point spécifique, d'un travail de recherche achevé (mémoire, thèse), aussi bien que d'un bilan d'étape d'un travail en cours.

N.B. Dans ces trois cas, la présentation de l'auteur, la mise en page, la typographie (et pour les seules notes de recherche : le résumé, les mots-clés, les notes, la bibliographie) se conforment aux normes éditoriales générales (§1.A).

